

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de FLORESSAS
46700 FLORESSAS - LOT

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 19 Mars 2010 à 9H 30
Date de la convocation Mercredi 10 Mars 2010

Compte rendu de la séance :

ORDRE DU JOUR :

Délibération d'approbation de la carte communale
Vote du compte administratif 2009 du CCAS
Vote du budget 2010 du CCAS
Vote du compte administratif 2009 de la Commune
Vote du budget 2010 de la Commune
Questions diverses

L'an deux mille neuf et le vingt sept Mars à 10 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas FROMENT, Maire.

Présents: Tous sauf Mrs Noël ROUX, Dominique DONY, Didier CRUZOL,
Mmes Muriel BOUTHEMY,
Mme Ginette EUDIER a été nommée secrétaire

Délibération d'approbation de la carte communale

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la finalisation de la carte communale. :

Le délai de l'enquête ayant expiré, le registre a été clos et signé par le Commissaire Enquêteur qui a transmis le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées au Maire de la Commune de Floressas.

Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur a été adressée par le Maire au Préfet du Lot ainsi qu'au Président du Tribunal Administratif de Toulouse.

Dans un délai de deux mois, un arrêté signé du Préfet permettra d'établir la carte définitive et de rendre cette carte communale opérationnelle.

Eut égard au stade d'avancement du dit dossier, aucune délibération n'était à prendre ce jour.

Vote du compte administratif 2009 du CCAS

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Ginette EUDIER 1^{ère} adjointe, qui avec l'aide de Monsieur Denis SCHEILLETZ a présenté le compte administratif du CCAS, lequel fait apparaître une absence de mouvement au cours de l'année 2009 et qui a été voté à l'unanimité.

Vote du budget 2010 du CCAS

Monsieur le Maire avec l'aide de Monsieur Denis SCHEILLETZ a présenté le budget primitif 2010 du CCAS qui a été établi conformément au budget primitif 2009 et qui a été voté à l'unanimité.

~~Vote du compte administratif 2009 de la Commune~~

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Ginette EUDIER 1^{ère} adjointe, qui avec l'aide de Monsieur Denis SCHEILLETZ a présenté le compte administratif de la Commune qui a été voté à l'unanimité.

Vote du budget 2010 de la Commune

Monsieur le Maire avec l'aide de Monsieur Denis SCHEILLETZ a présenté le budget primitif 2010 et qui a été voté à l'unanimité.

Concernant la fiscalité directe locale, en raison des transferts de compétence des communes vers la communauté des communes, celle-ci, pour faire face aux nouvelles dépenses engagées, percevra dorénavant directement une part de la fiscalité directe locale (une ligne supplémentaire apparaîtra donc sur les feuilles d'imposition).

Pour pallier à cette nouvelle charge des contribuables, la Commune a décidé de limiter l'augmentation annuelle de sa fiscalité communale afin de ne pas pénaliser la population en 2010

L'ensemble de ces budgets et les délibérations s'y rapportant sera transmis à la Préfecture du Lot pour contrôle de la légalité. Ils seront consultables en Mairie dès leur retour de la Préfecture aux heures d'ouverture du secrétariat.

Questions diverses

Aucune autre question n'a été abordée lors de ce Conseil Municipal qui s'est terminé à 12 heures 30 heures.

Vu par nous, Nicolas FROMENT, Maire de la commune de FLORESSAS

Pour être affiché à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait en Mairie à FLORESSAS,
le 02 avril 2010.

.....

